



Chronique ropsienne

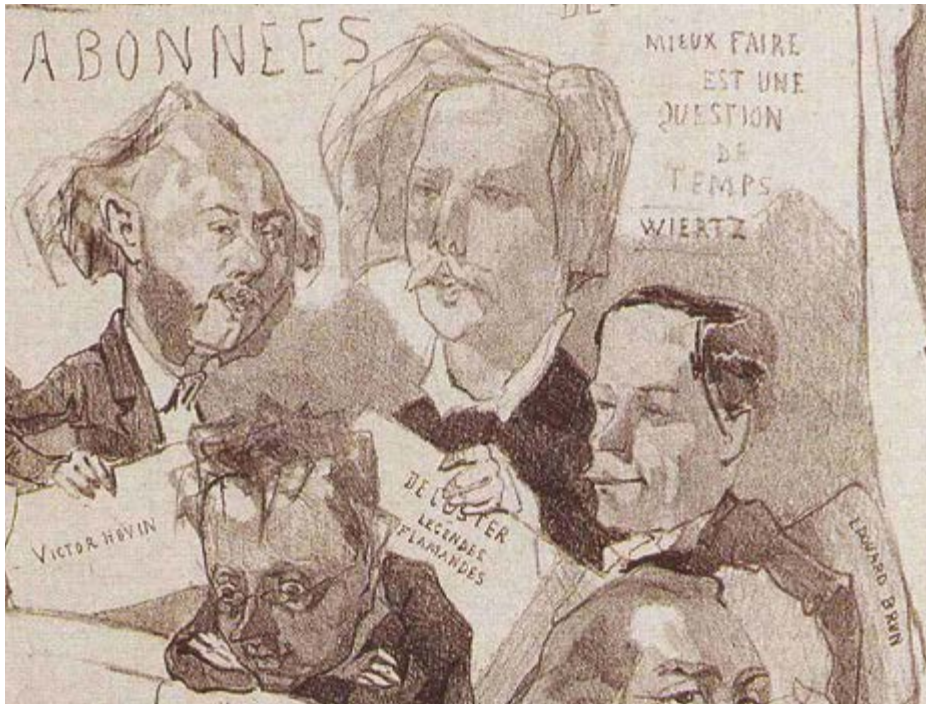
Les Archives et Musée de la Littérature de Bruxelles sont depuis les années 1990 un partenaire incontournable pour la correspondance de Rops. Non seulement leurs fonds, concernant l'artiste, recèlent de trésors, notamment de très belles lettres illustrées, mais leur intérêt et enthousiasme pour l'édition en ligne a permis une collaboration fructueuse pour l'inventorisation, la numérisation et la recherche. Cette institution a sorti, en même temps qu'une exposition¹ du même titre, un ouvrage intitulé : *La légende continue : Ulenspiegel, 150 ans après De Coster*². L'un des auteurs du catalogue et commissaire de l'exposition, Laurence Boudart, viendra lors d'un Apé'Rops (voir p. 10), évoquer ce récit qui est aujourd'hui considéré comme l'un des piliers de la littérature belge francophone.

Rops rencontre Charles De Coster à l'université libre de Bruxelles où il s'inscrit en 1851 pour suivre les cours de droit et de philosophie. En 1856, De Coster fait partie de l'équipe fondatrice du périodique *Uylenspiegel, journal des ébats artistiques et littéraires*, financé par Rops. Il y écrira de 1856 à 1859, sous le pseudonyme de Karel, des écrits politiques avant d'y livrer ses réflexions

littéraires de 1860 à 1861. Rops représente d'ailleurs son ami au milieu des nombreux collaborateurs du journal, dans une lithographie parue le 4 janvier 1857 (p. 32). Leur amitié est encore renforcée par le mariage de la sœur de Charles, Caroline De Coster, avec le namurois Armand Dandoy qui fréquenta la Colonie d'Anseremme fondée par Rops. Caroline De Coster devient l'amie et la confidente de l'épouse de Félicien, Charlotte Polet de Faveaux.

Pour revenir à la carrière de De Coster, il publie en 1858 *Les Légendes flamandes* pour lesquelles Rops compose la couverture et trois des douze eaux-fortes incluses dans le volume. Puis, il faudra attendre près de dix ans pour que l'auteur finalise son deuxième roman, paru aussi à Paris en 1867, *La Légende d'Ulenspiegel*, agrémenté de plusieurs illustrations de Rops. Dix années et pourtant, des lettres échangées entre les deux amis mentionnent, dès septembre 1862, l'envoi d'un manuscrit de près de 600 pages à Rops. Ce dernier doit prendre connaissance du récit car il a promis à l'auteur quarante illustrations. En 1867, cinq ans après la réception du roman, l'artiste n'a toujours pas livré les eaux-fortes ! Il

Félicien Rops, *Le Buveur*, illustration pour *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles De Coster, eau-forte, 24 x 16 cm. Fédération Wallonie-Bruxelles, inv. PER E0470.3.CF



Félicien Rops, *À nos abonnés* (détail), lithographie parue dans *l'Uylenspiegel*, du 4 janvier 1857, 34 x 43,5 cm. Fédération Wallonie-Bruxelles, inv. CFR 91

faut dire que sa réputation de « meilleur illustrateur de Paris » lui attire de nombreuses commandes... Entretemps, l'éditeur présumé de *La Légende*, la Veuve Parent à Bruxelles, s'est rétracté, vu les retards incessants. Rops doit trouver un nouvel éditeur pour son ami qui s'impatiente et réclame ses volumes ! En 1865, il lui écrit que les belges associés Lacroix-Verboeckhoven installés à Paris prennent le volume et partagent les frais de la publication. Les pertes financières engendrées par le renom de la Veuve Parent sont donc limitées...³

Bien des déboires et méandres accompagnent donc la parution tardive de cet ouvrage, liés aux retards de livraison des

illustrations. Et pourtant, Rops n'hésite pas à rudoyer épistolièrement son ami ! Un bel exemple de mauvaise foi, en cette année 1867, où l'artiste tente un ultime tour de force pour retarder la livraison de ses dessins : « [...] l'imprimerie Lacroix est une des plus grandes imprimeries de Paris, garde donc pour les imbéciles tes balivernes de grand enfant : comme quoi "il faut trois mois pour imprimer ton volume". Du reste est-ce que tu crois que je me laisse berner comme cela ? Comment ! nous décidons entre nous le format, je fais revenir des plaques, j'achète une presse pour travailler ici⁴, presse dont je n'avais nul besoin, je fais des croquis & lorsque je me mets à l'ouvrage après un retard de force majeure de

quinze jours, tu m'écris de te renvoyer ton volume, sous le prétexte qu'il faut 3 mois pour l'imprimer ? – Tu auras tes volumes le 15 septembre contre échange des deux autres, que tu l'exiges ou que tu ne l'exiges pas, cela m'est égal ; c'est mon droit, le droit d'un artiste qui a accepté d'illustrer un livre & qui a fait des frais pour ce susdit livre. [...] Au lieu de grossir la section des Agités de Gheel⁵, tu ferais mieux de me laisser travailler en paix & pendant ce temps de recopier & retravailler consciencieusement tes deux derniers volumes qui sont écrits par un élève de quatrième – professionnelle⁶. » Malgré ce travail « acharné », Rops ne livrera que cinq illustrations pour le roman de De Coster !

Cependant, rien ne semble avoir ébranlé l'amitié des deux hommes. Après la mort de Charles, Rops cite une lettre qu'il aurait reçue de l'écrivain mentionnant toute l'attention qu'il portait à leur échange épistolaire. Rops se compare à l'auteur, décrivant sa fuite à Paris comme salvatrice pour sa carrière, mais aussi pour sa santé mentale : « J'ai quitté la Belgique abreuvé de dégoûts, & j'y serais crevé de désespoir & de privations comme Charles De Coster, le seul homme de talent qu'ils avaient, et qui m'écrivait un mois avant sa mort : j'ai l'autographe : "J'étouffe, je suis entouré de BANDITS qui n'ont pitié ni de moi ni du pauvre talent que je me sens, ni de mes idées, ni de moi, & qui me feront crever sur un grabat ; écris moi encore une de ces bonnes lettres, qui me soutiennent, me réconfortent, & me donnent pour quelques heures l'illusion qu'un jour, encore peut être, je pourrai encore devenir ce que j'avais rêvé d'être & écrire ce que j'aurais voulu écrire, sans déplaire aux Gens en Place, par lesquels il faut passer en Belgique pour vivre matériellement de sa plume. Il faut baisser

le sabot de l'ANE. Ah ! Si j'avais été Théodore Juste !!!!!" À part deux ou trois mots voilà le testament du pauvre Charles. C'était une âme élevée, un cœur noble, & un talent. Ils l'ont fait crever comme un chien, dans le dénuement absolu. Il faut en finir & dire un jour, leur fait aux tenanciers de l'argent des Beaux Arts & leur dire. Si vous ne vous connaissez pas en Art & en littérature que foutez vous là ! La Littérature, les Arts, c'est la vraie gloire d'un pays⁷. »

V. Carpiaux



Félicien Rops, *Ulenspiegel et le chien blessé*, 1869, eau-forte et pointe sèche, 24 x 15,7 cm. Fédération Wallonie-Bruxelles, en dépôt au musée Rops, inv. PER E0471.3.CF



Félicien Rops, *Le Sire de Lumey*, 1869, eau-forte avec croquis en marge, 34 x 46 cm. Fédération Wallonie-Bruxelles, inv. CFR 006

¹ *La légende continue : Ulenspiegel, 150 ans après De Coster*, exposition du 23 mars au 17 juillet 2017, Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque royale de Belgique.

² Laurence Boudart, Jan Hutsebaut, Vic Nachtergaele, *La légende continue : Ulenspiegel, 150 ans après De Coster = 150 jaar legende : Ulenspiegel eeuwig jong*, préface de Marc Quaghebeur, Archives et Musée de la Littérature - Ulenspiegelmuseum (coll. Hors collection), 2017, 85 p.

³ Pour plus d'information concernant les reports de publication du livre de De Coster, voir Véronique Carpiaux, « Les éditeurs avant 1865 », in *Félicien Rops (1833-1898)*, « *Rops suis, vertueux ne puis, hypocrite ne daigne* », Musée Félicien Rops, Province de Namur / Somogy éditions d'Art, 2017, p. 67-76.

⁴ Rops écrit cette lettre depuis le château de Thozée, à Mettet.

⁵ Gheel ou Geel est un village belge situé en Campine où s'est développée une institution psychiatrique qui mêlait villageois et personnes handicapées mentales. Voir l'article de Jules Duval, « Gheel, une Colonie d'Aliénés, Mœurs de la Campine », in *Revue des Deux Mondes*, 2^e période, 1857, tome 12, p. 138-182.

⁶ Lettre de Félicien Rops à [Charles De Coster], [Château de Thozée], 1867. – Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, inv. ML/03713/0012. Édition en ligne : www.ropslettres.be – n° d'édition : 1509.

⁷ Lettre de Félicien Rops à [Léon Dommartin], s.l., [13/07/1889]. – Province de Namur, musée Félicien Rops, Coll. Fédération Wallonie-Bruxelles, acquisition réalisée grâce au soutien du Fonds Léon Courtin – Marcel Bouché, géré par la Fondation Roi Baudouin, inv. APC/27193/1. Édition en ligne : www.ropslettres.be – n° d'édition : 190.